

Remontées sectorielles du 24 mars 2020

1. Baromètre de l'activité

➤ Industrie

- L'industrie tourne à 50% de son niveau normal (voire un peu moins) contre 70% il y a une semaine.
- Sous-régime pour défaut de clients, de fournisseurs ou de personnels :
 - Automobile : **-90%** (fermeture des sites Renault, PSA, Scania, Toyota, Volvo, Michelin)
 - Ameublement, mécanique, textile : **-80%** d'activité (production de masques pour celles ouvertes)
 - Aluminium : **-70%** de production
 - Métallurgie : **-40%** (+ sujet des hauts fourneaux qui ne doivent pas fermer totalement)
 - Industrie mécanique : 55% sites ouverts (agroalimentaire, médicale) et 45% sites fermés (automobile)
 - Plasturgie : baisse dans l'automobile et le bâtiment, mais **+30%** pour les emballages alimentaires
- Réouverture progressive de l'usine Airbus après fermeture 4 jours mais révision à la baisse de l'objectif de livraison de 880 avions pour 2020. Activité ralentie chez Safran et Thales.
- Secteurs qui tournent quasi normalement voire en surrégime :
 - Agroalimentaire, santé : **100%**
 - Chimie : **100%**
 - Bois-papier : **85%** (emballage)
 - Eau, énergie : **80%** pleinement opérationnels mais demande moindre
 - Cosmétique/parfum : **60%**

➤ Construction

- **-80%** des chantiers publics et privés
- Arrêt quasi-total de l'activité pour les promoteurs

➤ Services

- Quelques secteurs très sollicités :
 - Grande distribution, commerce alimentaire : parfois au-delà de **100%**
 - Banque : mobilisation pour le financement des entreprises
 - Telecom
 - Centres d'appels : **85 sites ouverts sur 95**
- Beaucoup de secteurs en forte baisse hors situations locales :
 - Transports (fret) : forte baisse hors alimentaire et santé
 - Transport de passagers : entre **-50% et -85%** selon les modes
 - Sécurité : **-70%** dans certains groupes
 - Intérim : **-75%** d'activité soit -550 000 ETP par rapport à la normale (750 000)
 - Propreté : **75%** de la profession à l'arrêt
 - Secteurs quasi à l'arrêt : restauration-hôtellerie, évènementiel, commerces non-alimentaires

2. Commentaires issus de la Direction des adhérents et des économistes des Fédérations

- Forte attente des entreprises de la parution des décrets officiels (ou ordonnances) pour organiser l'activité économique.
- La **FNTR** indique que le transport des médicaments et des produits alimentaires fonctionne bien.
- Selon la **FNAM**, la situation des compagnies françaises est critique, les avions étant cloués au sol du fait des fermetures des frontières. Toutes les compagnies ont arrêté leurs vols sauf Air France qui assure le rapatriement des 130 000 Français à l'étranger. Chez Air France 80% des salariés sont au chômage partiel pendant six mois.
- Les fabricants d'engrais ont cessé de produire (droit de retrait des salariés) ; or l'engrais est un élément indispensable pour fabriquer du CO2. Il existe donc un risque pour le **secteur agroalimentaire** (rupture d'approvisionnement pour les fabricants de boissons, les usines de désinsectisation d'épices, herbes et légumes, etc.)
- Les usines du **textile/habillement** ouvertes sont fortement mobilisées dans la production de masques en tissu

3. Actualités issues de la presse économique

- Dans le secteur **automobile**, le constructeur PSA pourrait procéder à la réouverture de ses 16 usines en France le 27 mars.
- Outre la question des masques, le sujet des respirateurs est essentiel. En France, **Air Liquide Medical System** est le seul producteur avec un site à Antoni (92) pour les ventilateurs de respiration (capacité de 500 par mois), et un site à Pau (64) pour les ventilateurs non invasifs (capacité de 200 par mois). Une nouvelle ligne d'assemblage a été mise en place et la production devrait doubler d'ici la fin mars, tripler en avril et quadrupler en mai.
- Le **recul d'activité dans le secteur privé en mars est sans précédent**. Selon l'enquête Markit menée auprès des directeurs d'achat, la contraction est très marquée dans les services (la plus forte depuis que l'enquête a été créée il y a 22 ans) et est comparable à celle de la crise 2008 pour le secteur manufacturier.